
Baccalauréat éducation préscolaire et enseign.prim. (Drummond.)

2

5

Directeur(trice): Stéphane Martineau

Bureau du registraire

2

CPPC - Education au préscolaire et enseignement au primaire

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

9

819 376-5011, poste 2939

www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)

Crédits: 120

Note

Ce programme a été entièrement révisé pour répondre précisément aux critères énoncés dans le nouveau Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante.

Présentation

Veillez noter qu'un certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire est offert sur 3 campus : à Trois-Rivières (4088), Drummondville (4880) et l'Assomption, dans la région de Lanaudière (4881).

Pour les étudiant.e.s intéressé.e.s par le baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, il est possible de le faire à Trois-Rivières (7990), à Drummondville (2529) ou dans la région de Lanaudière (6569)

Le nombre de places à Drummondville et dans Lanaudière est limité en fonction des espaces et ressources disponibles.

En bref

Le programme de formation à l'éducation au préscolaire et à l'enseignement primaire, d'une durée de quatre ans, est conçu pour former des professionnelles et des professionnels de l'enseignement dans les écoles québécoises. Dans un esprit d'alternance intégrative entre théorie et pratique, ce programme a pour visée de faciliter l'apprentissage des savoirs et le développement des compétences professionnelles grâce à un dispositif réflexif basé sur la didactique et la pédagogie.

Les personnes étudiantes impliquées sont ainsi considérées comme celles qui ont en main leur formation, qui apprennent graduellement à exercer leur pratique professionnelle alimentée par des éléments théoriques et pratiques issus des différentes disciplines contributrices des sciences de l'éducation. Dans cette perspective, la grille de cheminement élaborée en tenant compte des types de savoir (disciplinaires, didactiques, pédagogiques et savoir-être) et des axes de compétences professionnelles (héritier, pilote, médiateur, professionnel émergent), facilite cette progression dans l'exercice de la profession enseignante. La logique inhérente à la présentation des cours tout au long des quatre ans vise ainsi à doter les personnes étudiantes d'une solide formation fondamentale et pratique destinée à la constitution des outils conceptuels et des dispositifs d'intervention nécessaires à la préparation de personnes professionnelles entraînées à la réflexion et à l'action. La mise en forme graduelle de ces outils leur permettra ainsi de modéliser leurs actions et de comprendre l'enfant et la classe en situation d'apprentissage.

Objectifs du programme

Ce programme prépare à intervenir en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire. Il vise d'abord à doter les personnes étudiantes d'une solide formation fondamentale, destinée à la constitution des outils conceptuels nécessaires à la préparation de personnes professionnelles entraînées à la réflexion. La mise en forme de ces outils permet aux futures personnes enseignantes de modéliser leurs actions et de comprendre l'enfant – individuellement et collectivement – en situation d'apprentissage.

Le programme a également pour but de favoriser l'émergence des diverses compétences requises en enseignement, en jouant d'une mise en relation continue de savoirs théoriques et d'applications pratiques. Il permet en outre l'intégration des différents contenus de formation à partir d'activités d'intégration.

Enfin, le programme vise à entraîner les personnes étudiantes à l'analyse réflexive, afin qu'elles soient en mesure de poursuivre leur développement professionnel au-delà de leur formation initiale.

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, la personne étudiante est recommandée au brevet d'enseignement si elle a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

13 compétences tirées du Référentiel de compétences en enseignement (MEQ, 2020)

Deux compétences fondatrices

Compétence 1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

Compétence 2 Maîtriser la langue d'enseignement

CHAMP 1 : six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves

Compétence 3 Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétence 4 Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétence 5 Évaluer les apprentissages

Compétence 6 Gérer le fonctionnement du groupe-classe

Compétence 7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

Compétence 8 Soutenir le plaisir d'apprendre

CHAMP 2 : deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif

Compétence 9 S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

Compétence 10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

CHAMP 3 : une compétence inhérente au professionnalisme enseignant

Compétence 11 S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Compétence 12 Mobiliser le numérique

Compétence 13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée systématiquement au moment des cours de formation pratique et des stages.

Atouts UQTR

Le département des sciences de l'éducation de l'UQTR a développé un partenariat avec une école primaire universitaire, l'école des Pionniers de Terrebonne. Dans le même esprit que ce qui se fait dans les hôpitaux universitaires, le principe de base sur lequel le projet d'école universitaire repose est celui de prendre appui sur les connaissances issues de la recherche dans sa pratique professionnelle. Ce projet poursuit deux finalités : Contribuer à une plus grande réussite éducative et scolaire des élèves et améliorer la formation initiale des futurs enseignants et la formation continue des enseignants praticiens. En lien avec cette deuxième finalité, plusieurs des personnes étudiantes du BEPEP ont l'occasion d'aller faire leurs stages dans l'une des classes de cette école. En outre, les pratiques et l'expertise de certaines personnes enseignantes sont amenées dans les cours, que ce soit en permettant d'observer, dans les classes, en temps réel des pratiques novatrices mises en œuvre par les personnes enseignantes ou encore par la présence virtuelle ou en personne des enseignant.es dans les cours universitaires. Ce projet constitue, il va sans dire, un moyen privilégié de mettre en lien les apprentissages faits dans le cadre des cours avec la pratique réelle de l'enseignement, sur le terrain et, inversement, de faire prendre conscience aux futures personnes enseignantes que les connaissances issues de la recherche ont bel et bien leur place dans les écoles.

Dans le cadre d'une entente bilatérale entre la ISPG (Haute école pédagogique Galilée) de Bruxelles et le BEPEP de l'UQTR, 5 personnes étudiantes québécoises peuvent poursuivre leurs études de la 6e session en Belgique. Tous les cours habituellement suivis sur le campus sont dispensés en Belgique, incluant un stage de 6 semaines dans une école belge. En échange, la ISPG permet à 5 personnes étudiantes belges de poursuivre leurs études à Trois-Rivières et d'effectuer un stage dans la région. Cette expérience qui se déroule depuis maintenant 8 ans est un franc succès et est très apprécié des personnes étudiantes et enseignantes qui les accueillent. Une rencontre d'information ayant lieu en automne permet aux personnes étudiantes intéressées de connaître les exigences pour participer à l'échange.

Les personnes étudiantes québécoises inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Pour les personnes étudiantes voulant bénéficier d'une passerelle DEC-BAC, veuillez consulter le site web consacré à la Reconnaissance des acquis et des compétences-RAC de l'UQTR et plus spécifiquement l'onglet DEC-BAC passerelles.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 40 places.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et détenir une cote de rendement de 23 ou plus.

Base universitaire

Avoir complété ou en voie d'avoir complété le certificat en éducation préscolaire et enseignement primaire de l'UQTR, incluant les deux cours du trimestre d'été :

- PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant
- PPG1008 Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant.

L'étudiant doit également avoir effectué le cours PDG1041 Fondements à l'enseignement des sciences humaines. Une moyenne supérieure ou égale à 2,3 sera exigée pour l'ensemble de ces cours.

Base expérience

Toute personne voulant être admise sur une base adulte sera redirigée vers le certificat en éducation préscolaire et en enseignement primaire.

Offres d'admission

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque catégorie de candidats sélectionnés mentionnée ci-haut. Le Comité de programme se réserve le droit de définir la répartition des places pour chacune des catégories de candidats.

Tous les étudiants doivent se conformer aux conditions relatives à la maîtrise du français.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Candidats possédant un DEC:

- Dossier scolaire (100%)

Candidats adultes :

- Qualité du dossier (100%)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir des modalités de sélection mentionnées précédemment, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier le niveau de connaissances générales des candidats.

Tous les candidats peuvent être tenus de se soumettre à des tests d'admission.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (117 crédits)

DID1098	Didactique des sciences humaines au préscolaire et au primaire (PDG1041)
DID1117	Communication orale et didactique de l'oral (PDG1030)
DID1148	Didactique de la grammaire au primaire
DID1149	Didactique des mathématiques à l'éducation préscolaire et au 1er cycle du primaire (PDG1076)
DID1150	Didactique des sciences et technologies 1
DID1151	Didactique des mathématiques aux 2e et 3e cycles du primaire 1 (PDG1076; DID1149)
DID1152	Didactique des mathématiques aux 2e et 3e cycles du primaire 2 (PDG1076; DID1149; DID1151)
DID1153	Didactique des sciences et technologies 2 (DID1150)
DID1154	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (4 crédits) (DID1148; DID1117)
DID1155	Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (4 crédits) (DID1148; DID1117; DID1154)
DID1156	Didactique de la citoyenneté et de la culture québécoise au présco. et au primaire
DME1005	Évaluation des apprentissages
EEI1016	Gestion du groupe-classe au préscolaire et au primaire
EEI1078	Intervention : difficultés sociales, émotionnelles et comportementales (2 crédits) (EEI1016)
EEI1079	Intervention auprès des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage à l'éco (EEI1016)
PDG1026	Organisation de l'éducation au Québec
PDG1030	Laboratoire d'initiation à l'intervention éducative
PDG1040	Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)
PDG1041	Fondements des sciences humaines au préscolaire et au primaire (2 crédits)
PDG1054	Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise
PDG1076	Fondements à l'enseignement des mathématiques
PDG1088	Éducation et phénomènes sociaux contemporains
PED1016	Eveil à l'expression artistique au préscolaire et au primaire
PED1022	Collaboration école, familles et communautés
PED1024	Stage II : Attitudes professionnelles et interventions didactiques (PED1047; PRS1012)
PED1047	Stage 1 : Attitudes professionnelles et immersion dans le milieu scolaire (2 crédits) (PDG1030)
PED1048	Intervenir en vue d'une éducation inclusive et de la différenciation pédagogique (EEI1016; EEI1079)
PED1049	Stage III : Interventions pédagogiques (4 crédits) (PED1024)
PED1050	Stage IV : Internat à l'école primaire (9 crédits) (PED1049)
PPG1008	Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant
PPG1017	Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques
PPG1027	Projet de développement professionnel de fin d'études (PED1049)
PRS1011	Activités et projets pédagogiques au préscolaire (PRS1012)
PRS1012	Fondements de l'éducation préscolaire
PRS1017	Soutien au développement global à l'éducation préscolaire (PRS1012; PRS1011)
PSD1046	Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant
TLE1030	Mobilisation pédagogique du numérique
TLE1044	Mise à jour de ses habiletés technologiques (1 crédit)

Cours optionnels (3 crédits)

Pour les personnes étudiantes qui ont échoué l'épreuve de français en grammaire rénovée faite au début du programme, elles doivent obligatoirement s'inscrire et réussir le cours optionnel PDG1075 Fondements à l'enseignement de la langue maternelle.

La personne étudiante doit choisir le cours PDG1075.

PDG1075 Fondements à l'enseignement du français langue d'enseignement

Pour les personnes étudiantes qui n'ont pas à faire obligatoirement le PDG1075, elles peuvent choisir un cours parmi les cours suivants (3 crédits) :

EAR1002 Didactique de l'art dramatique au primaire
EAR1027 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire
EEI1032 Médiation pédagogique en adaptation scolaire (EEI1020 ou PED1024)
EEI1069 Pratiques préventives auprès des enfants de 4 et 5 ans à risque
PDG1043 Interventions en pédagogies de projet
PDG1079 Approche culturelle de l'enseignement
PED1036 Culture, langue et littérature en contexte autochtone
PED1038 Jeu et psychomotricité
PED1044 La musique au service de l'enseignement
PED1045 Les fonctions exécutives et développement global chez les enfants de 4 et 5 ans
PPG1025 Les neurosciences et l'intervention éducative en services de garde
PRS1013 Jouer et apprendre avec les mots
PRS1014 Psychopédagogie et intervention éducative auprès des 4 et 5 ans
PRS1015 Jouer et apprendre avec les sciences
PRS1016 Jouer et apprendre avec les mathématiques
SRE1005 Démarche scientifique et développement professionnel en éducation
TCA1001 Fondements des troubles du comportement alimentaire

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire aux cours DME1005 Evaluation des apprentissages et EEI1079 Intervention auprès des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage à l'école, la personne étudiante doit avoir réussi 45 crédits du programme.

Le cours TLE1044 doit avoir été suivi avant de faire le cours TLE1030. De plus, la personne étudiante doit avoir effectué 30 crédits de son programme afin de pouvoir s'inscrire au cours TLE1030.

Pour s'inscrire au DID1148, la personne étudiante doit avoir réussi l'épreuve de français en grammaire rénovée (EFGR) ou la réussite du cours PDG1075.

Pour s'inscrire à un stage, la personne étudiante doit avoir réussi le ou les stages précédents.

Pour s'inscrire au Stage III, la personne étudiante doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3. De plus, pour s'inscrire au Stage IV, la personne étudiante doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3, avoir réussi son stage III et avoir complété 90 crédits de son programme.

Aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours Stage III et Stage IV, à l'exception des cours prévus à la cinquième session (stage III) et sixième session (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme.

En cas d'échec ou d'abandon, les cours Stage II, Stage III et Stage IV ne peuvent être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ces cours, la personne étudiante doit en faire la demande par écrit auprès de la direction du comité de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec ou son abandon et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par un comité composé de la direction du comité de programme, de la personne ayant supervisée la personne étudiante en situation d'échec ou

d'abandon, de la personne enseignante associée et de la personne professeure responsable pédagogique des stages. Selon la recommandation du Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du comité est finale et sans appel.

Compte tenu que les stages ne correspondent pas aux mêmes horaires que les cours, la personne étudiante peut abandonner un cours stage sans pénalité d'échec jusqu'à une période ne dépassant pas la moitié du stage. La période d'abandon avec remboursement des frais est d'une semaine après le début du stage.

Seuls les stages I et II peuvent faire l'objet d'une équivalence selon l'expérience.

Il n'est pas possible pour l'université de reconnaître les stages III et IV sur la base de l'expérience.

Les cours Stage III et Stage IV doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple PED1041 à la session automne et PED1042 à la session hiver suivante).

Les personnes étudiantes qui ne rencontrent pas les préalables au stage III dès l'automne de la troisième année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français prescrit par l'université) se verront contraints à compléter leur programme de baccalauréat dans des délais plus longs que la durée prévue.

Le cours stage IV doit être suivi en concomitance avec le cours PPG1027 Projet de développement professionnel de fin d'études.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance d'un cours est de C ou plus (2,0 sur 4,3) lorsque l'adéquation entre les acquis de la personne étudiante et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Toute personne étudiante admise dans un programme en enseignement a l'obligation de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire, soit au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. La personne étudiante recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Toute personne étudiante n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- Toute personne étudiante admise dans un programme de formation en enseignement doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.

- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, toute personne étudiante doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits, si elle chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.

- Le seuil de réussite pour chacune des deux parties du TECFÉE est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %.

- Le TECFEE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.

- Aucune passation du TECFÉE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Toute personne étudiante dans un programme de formation en enseignement de premier cycle doit réussir les deux parties du TECFEE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- Toute personne étudiante dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admise à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFÉE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- La personne étudiante éprouvant des difficultés à réussir le TECFEE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants/tes.

- La personne étudiante inscrite à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFÉE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par la personne responsable de programme. Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacune des deux parties du TECFEE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part de la personne responsable du programme, qui pourrait exiger que la personne étudiante suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, la personne responsable du programme pourrait exiger que la personne étudiante ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFÉE.

Description des activités

DID1098 Didactique des sciences humaines au préscolaire et au primaire (PDG1041)

Développer une compétence en planification didactique en sciences humaines, tenant compte du Programme de formation de l'école québécoise pour le domaine de l'univers social. S'approprier les ressources didactiques pour enseigner les sciences humaines. Favoriser un regard critique sur diverses ressources et pratiques didactiques. Elaborer des projets d'intervention éducative recourant notamment aux ressources du milieu.

Nature du savoir élaboré, rapport au savoir, transposition et démarche d'apprentissage. Conditions de mise en oeuvre de projets significatifs. Ressources didactiques pour enseigner les sciences humaines au préscolaire et au primaire. Ressources du milieu.

Planification de situations éducatives où la résolution de problèmes authentiques et la réalisation de projets jouent un rôle essentiel dans une perspective de coopération des élèves et d'intégration des apprentissages. Évaluation des apprentissages sous l'angle des opérations intellectuelles, en lien avec les compétences disciplinaires. Réflexion critique sur la microplanification et la macroplanification.

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

DID1117 Communication orale et didactique de l'oral (PDG1030)

Ce cours permet à la personne étudiante de comprendre ce qu'est l'oral et ses spécificités; de favoriser le développement de sa compétence à communiquer oralement en contexte d'enseignement; de s'approprier les fondements de la didactique de l'oral au primaire; de s'approprier les contenus des documents ministériels à l'égard de la compétence à communiquer oralement; de développer un sens critique quant aux outils pour enseigner et évaluer l'oral au primaire; et de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la production et de la compréhension orales au primaire.

Plus précisément, les éléments suivants sont abordés dans ce cours : les spécificités de l'oral; la norme du français oral au Québec et les registres de langue; le rôle de modèle linguistique de la personne étudiante; les traits de prononciation du français québécois; l'oral et la littératie; les objets d'enseignement-apprentissage de l'oral; le langage oral à l'éducation préscolaire; les fondements de la didactique de l'oral au primaire; l'oral spontané et l'oral préparé; les trois statuts de l'oral : utilisé, enseigné et mobilisé; les différentes approches didactiques de l'oral : oral par les genres, oral pragmatique et oral intégré; l'oral réflexif; la compréhension orale; les moyens et outils d'évaluation de l'oral; les modèles didactiques, dont la séquence d'enseignement et l'atelier formatif; l'enseignement de l'oral à une diversité d'élèves (élèves plurilingues, élèves en difficulté, etc.); et les interactions lecture-écriture-oral selon une approche intégrée du français.

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

DID1148 Didactique de la grammaire au primaire

S'approprier les contenus des documents ministériels à l'égard de l'apprentissage de la grammaire rénovée au primaire; s'approprier les fondements de la didactique de la grammaire rénovée au primaire; s'approprier diverses pratiques pédagogiques destinées à l'enseignement de la grammaire rénovée au primaire; développer un sens critique quant aux outils pour enseigner et évaluer la grammaire rénovée au primaire; concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la grammaire rénovée pour les élèves du primaire.

Plus spécifiquement, les éléments suivants sont abordés : la place de l'enseignement grammatical aux différents cycles du primaire; le développement de la compétence orthographique, tant lexicale que grammaticale; l'utilité des outils d'analyse de la grammaire rénovée; une variété de méthodes et de techniques d'enseignement associés aux savoirs et aux savoir-faire sur la langue : les dictées d'apprentissage, la combinaison de phrases, les controverses constructives, les chantiers d'études en syntaxe et en orthographe, l'enseignement explicite, etc.; l'enseignement du système de la conjugaison.

Principales compétences professionnelles développées dans ce cours :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

DID1149 Didactique des mathématiques à l'éducation préscolaire et au 1er cycle du primaire (PDG1076)

Développer les compétences requises pour favoriser chez les enfants le développement de la pensée mathématique, et ce, en fonction des orientations ministérielles de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire. Saisir la nature des enjeux conceptuels spécifiques au passage de l'exploration mathématique à l'éducation préscolaire à l'apprentissage des mathématiques au 1er cycle du primaire. Tenir compte du rôle pédagogique de l'expérimentation et de la résolution de problèmes dans l'activité mathématique à l'éducation préscolaire et au 1er cycle du primaire.

Etude de concepts liés à la didactique : contrat, variables et obstacles didactiques. Distinction entre les notions de problème et d'exercice. Exploration de la documentation ministérielle liée à l'enseignement et à l'évaluation des mathématiques (contenus, approches et compétences). Étude approfondie des aspects pédagogique, cognitif, mathématique et épistémologique qui caractérisent la didactique du nombre naturel à l'éducation préscolaire et au 1er cycle du primaire, notamment le sens du nombre, la numération (orale, écrite et positionnelle), l'addition, la soustraction et les stratégies de calcul mental et écrit (personnelles et conventionnelles). Étude de la didactique de la mesure, de la géométrie, de la statistique et de la probabilité à l'éducation préscolaire et au 1er cycle du primaire. Étude des principales difficultés liées à ces apprentissages.

Planification et analyse de situations d'enseignement-apprentissage susceptibles de favoriser le développement des connaissances chez les élèves. Observation et évaluation des apprentissages en mathématiques au premier cycle du primaire.

En continuité avec le cours Développement cognitif, apprentissage et pratiques pédagogiques et le cours Fondements à l'enseignement des mathématiques, ce cours permet de s'outiller au regard de la didactique du nombre naturel à l'éducation préscolaire et au 1er cycle du primaire, et des autres concepts mathématiques abordés à ce cycle. Il permet l'initiation à la planification didactique de situations d'enseignement-apprentissage et à l'évaluation des apprentissages en mathématique utiles lors du stage II.

Compétences visées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

DID1150 Didactique des sciences et technologies 1

Ce cours vise à permettre aux personnes étudiantes de se familiariser avec l'enseignement et l'apprentissage des sciences et de la technologie au préscolaire et au primaire et avec les documents ministériels relatifs à la discipline Science et technologie. Les personnes étudiantes approfondiront leur compréhension de ce que sont les sciences et la technologie et de diverses démarches scientifiques et technologiques. Ils réfléchiront aux différentes visées de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences et de la technologie. Ils feront un bilan de leurs propres connaissances et compétences en sciences et technologie et de leurs conceptions au sujet des sciences, de la technologie et de leur enseignement. Ils seront invités à réaliser des premières planifications d'activités dans le contexte de l'enseignement des sciences et de la technologie en mettant l'accent sur le développement des compétences des élèves et en cherchant à susciter leur intérêt. Finalement, les personnes étudiantes seront invitées à réfléchir sur les problématiques de l'éducation relative à l'environnement.

Veillez noter que ce cours ne vise pas spécifiquement la mise à niveau des personnes étudiantes en ce qui concerne la maîtrise des contenus de sciences et technologie.

Contenu du cours :

- Démarches scientifiques et technologiques (compétence 1)

- Introduction à la planification en sciences et technologie (compétences 3 et 5)

- Réflexion sur les conceptions des enseignant-e-s sur les sciences et la technologie, sur leur enseignement et sur leurs propres connaissances et compétences en sciences et technologie (compétences 1 et 11)

- Susciter l'intérêt en classe de sciences et technologie (compétence 8)

- Visées de l'enseignement des sciences et de la technologie (compétence 1)

Compétences principales :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

Compétences secondaires :

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

DID1151 Didactique des mathématiques aux 2e et 3e cycles du primaire 1 (PDG1076; DID1149)

Développer les compétences requises pour l'enseignement des concepts liés à l'arithmétique, et ce, en fonction des orientations

ministérielles des 2e et 3e cycles du primaire. Saisir la nature des enjeux conceptuels liés au passage des acquisitions en arithmétique du 1er cycle à celles spécifiques aux 2e et 3e cycles du primaire.

Étude des notions de problèmes, de situations-problèmes et de stratégies de résolution de problèmes mathématiques. Étude approfondie des aspects pédagogique, cognitif, mathématique et épistémologique caractérisant la didactique (1) des opérations multiplicatives sur les nombres naturels; (2) du nombre rationnel; (3) du nombre entier. Analyse didactique du sens des opérations multiplicatives sur les nombres naturels. Analyse didactique du sens du nombre rationnel (fraction, nombre décimal, pourcentage), de sa numération (orale, écrite et positionnelle), du sens des quatre opérations sur les fractions et sur les nombres décimaux, et des stratégies de calcul (personnelles et conventionnelles). Analyse didactique du sens des nombres entiers. Étude des enjeux conceptuels reliés au passage des acquisitions arithmétiques du 1er cycle du primaire à celles spécifiques aux 2e et 3e cycles du primaire. Étude des principales difficultés liées à l'ensemble de ces apprentissages.

Planification et mise en œuvre de situations d'enseignement-apprentissage susceptibles de favoriser le développement des connaissances en arithmétique chez les élèves aux 2e et 3e cycles du primaire. Apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage à ces cycles. Observation et évaluation des apprentissages en mathématiques à ces cycles.

En continuité avec le cours Fondements à l'enseignement des mathématiques et le premier cours de didactique des mathématiques (DID 1149), ce cours permet de s'outiller au regard de la didactique des concepts en arithmétique abordés aux 2e et 3e cycles du primaire. Il permet un approfondissement de la planification didactique de situations d'enseignement-apprentissage et de l'évaluation des apprentissages en mathématiques utiles lors du stage II.

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs

DID1152 Didactique des mathématiques aux 2e et 3e cycles du primaire 2 (PDG1076; DID1149; DID1151)

Développer les compétences requises pour l'enseignement des concepts liés à la géométrie, à la mesure, à la statistique et à la probabilité, et ce, en fonction des orientations ministérielles des 2e et 3e cycles du primaire. Saisir la nature des enjeux conceptuels liés au passage des acquisitions en géométrie, en mesure, en statistique et en probabilité du 1er cycle à celles spécifiques aux 2e et 3e cycles du primaire.

Étude approfondie des aspects pédagogique, cognitif, mathématique et épistémologique caractérisant la didactique de la géométrie (sens des notions de lignes, de figures et de solides; relations spatiales; transformations géométriques); la didactique de la mesure (grandeur, mesures géométriques, unités de mesure conventionnelles ou non, outils); la didactique de la statistique et de la probabilité (fréquence, moyenne, tableaux et diagrammes, hasard, expérience aléatoire, probabilité théorique et fréquentielle). Étude des principales difficultés liées à l'ensemble de ces apprentissages.

Analyse didactique de situations d'enseignement-apprentissage susceptibles de favoriser le développement des connaissances liées à la géométrie, à la mesure, à la statistique et à la probabilité. Apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage aux 2e et 3e cycles du primaire. Appropriation des deux fonctions de l'évaluation (aide à l'apprentissage et reconnaissance des compétences) en mathématiques.

En continuité avec le cours Fondements à l'enseignement des mathématiques et les deux premiers cours de didactique des mathématiques (DID 1151 et DID 1152), ce cours permet de s'outiller au regard de la didactique de la géométrie, de la mesure, de la statistique et de la probabilité abordées aux 2e et 3e cycles du primaire. Il permet de généraliser à l'ensemble des domaines mathématiques abordés au primaire dans une planification didactique intégrée de situations d'enseignement-apprentissage et dans l'évaluation des apprentissages en mathématiques utiles lors du stage IV.

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs

DID1153 Didactique des sciences et technologies 2 (DID1150)

Dans ce cours, les personnes étudiantes s'appuieront sur les apprentissages réalisés dans le cours de didactique des sciences et de la technologie I pour réaliser des microplanifications et macroplanifications en enseignement des sciences et de la technologie au préscolaire et au primaire. Un accent particulier sera mis sur l'alignement pédagogique, sur l'évaluation des apprentissages en

contexte de la réalisation de démarches scientifiques et technologiques, sur l'importance de proposer des activités qui combinent théorie et pratique et sur des manières de susciter l'intérêt des élèves en classe de sciences et technologie. Dans le cadre du cours, les personnes étudiantes seront invitées à piloter des activités d'apprentissage et d'évaluation. Finalement, le cours mettra l'accent sur l'éducation relative à l'environnement.

Veillez noter que ce cours ne vise pas spécifiquement la mise à niveau des personnes étudiantes en ce qui concerne la maîtrise des contenus de sciences et technologie.

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

DID1154 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (4 crédits) (DID1148; DID1117)

Ce cours permet à la personnes étudiante de s'approprier les différents documents ministériels en lecture; de développer les compétences requises pour favoriser l'émergence de la lecture à l'éducation préscolaire; de développer les compétences requises pour l'apprentissage de la lecture au primaire; de s'approprier les fondements de la didactique de la lecture; de s'approprier diverses pratiques pédagogiques destinées à l'enseignement de la lecture au primaire; de développer un sens critique quant aux outils pour enseigner et évaluer la lecture au primaire; de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et de recourir aux livres jeunesse en classe.

Plus précisément, les éléments suivants sont abordés dans ce cours : les documents ministériels en lecture; le cheminement du lecteur; l'environnement physique pour soutenir l'émergence et l'apprentissage de la lecture; l'émergence de l'écrit et les premiers apprentissages en lecture à l'éducation préscolaire; l'apprentissage de la lecture au primaire; les modèles explicatifs du processus de lecture; les processus cognitifs mis en jeu durant la lecture; la motivation en lecture; la connaissance des caractéristiques des différents types de textes et des genres textuels (littéraires et courants) pour soutenir l'enseignement des quatre dimensions de la lecture en fonction de l'intention de lecture; les dispositifs de lecture qui impliquent différents degrés d'étayage; les stratégies de lecture favorisant la compréhension, l'interprétation, la réaction et l'appréciation; la fluidité; le lexique (le sens des mots et son enseignement); les principales difficultés liées à l'apprentissage de la lecture; la différenciation pédagogique en lecture; l'évaluation dans une visée de soutien à l'apprentissage et dans une visée de reconnaissance de la compétence; l'intégration d'éléments culturels et du livre jeunesse utiles à l'enseignement des quatre dimensions de la lecture; et les interactions lecture-écriture-oral selon une approche intégrée du français.

Ce cours est en continuité avec le cours Didactique de la grammaire au primaire (DID 1148) et le cours Communication orale et didactique de l'oral (DID 1117).

DID1155 Didactique de l'écriture au préscolaire et au primaire (4 crédits) (DID1148; DID1117; DID1154)

Ce cours permet à la personne étudiante de s'approprier les contenus des documents ministériels en écriture; de développer les compétences requises pour favoriser l'émergence de l'écriture à l'éducation préscolaire; de développer les compétences requises pour favoriser l'apprentissage de l'écriture au primaire; de s'approprier les fondements de la didactique de l'écriture; de s'approprier diverses pratiques pédagogiques destinées à l'enseignement de l'écriture au primaire; de développer un sens critique quant aux outils pour enseigner et évaluer l'écriture au primaire; de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et de recourir aux livres jeunesse en classe.

Plus précisément, les éléments suivants sont abordés dans ce cours : les documents ministériels en écriture; le cheminement des scripteurs; l'émergence de l'écrit et les premiers apprentissages de l'écriture à l'éducation préscolaire; l'apprentissage de l'écriture au primaire; le processus d'écriture; les composantes de l'écriture; la prise en compte des différents types de textes et les genres textuels (littéraires et courants) pour soutenir l'enseignement de la production de textes écrits en fonction de l'intention d'écriture; les dispositifs d'écriture qui impliquent différents degrés d'étayage; les stratégies d'écriture; le lexique (les relations entre les mots, la sensibilité lexicale et leur enseignement); les principales difficultés liées à l'apprentissage de l'écriture; la différenciation pédagogique en écriture; l'évaluation dans une visée de soutien à l'apprentissage et dans une visée de reconnaissance de la compétence; l'intégration d'éléments culturels et du livre jeunesse en classe utiles à l'enseignement de la production de textes écrits; et les interactions lecture-écriture-oral selon une approche intégrée du français.

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

DID1156 Didactique de la citoyenneté et de la culture québécoise au présco. et au primaire

Ce cours a pour visée fondamentale d'une part d'initier au programme Culture et citoyenneté québécoise et, d'autre part, de permettre le développement de compétences pour son enseignement. Dans un premier temps, les étudiant.es auront donc à se

familiariser avec la nature du programme, sa philosophie et ses contenus. Telle que conçue dans le programme, la mise en relation des approches sociologique et éthique, l'apprentissage du dialogue et le développement de la pensée critique, seront alors discutés. Dans un deuxième temps, dans un esprit didactique, les étudiant.es seront appelés à réfléchir sur les trois compétences suivantes : Explorer des réalités culturelles (1er cycle du primaire); Examiner des réalités culturelles (2e cycle); Réfléchir de façon critique sur des réalités culturelles (3e cycle). Dans un troisième temps, cette réflexion les conduira à développer des situations d'enseignement et d'apprentissage axées sur le dialogue et le développement de la pensée critique afin de permettre le développement des trois compétences précitées. Le tout se fera en accord avec les trois grandes finalités du programme : préparer à l'exercice de la citoyenneté québécoise, viser la reconnaissance de soi et de l'autre et poursuivre le bien commun.

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

DME1005 Évaluation des apprentissages

Développer sa compétence à évaluer des apprentissages scolaires, en tenant compte du lien étroit qu'entretiennent les processus d'évaluation et d'apprentissage. Susciter un regard critique sur diverses pratiques et politiques relatives à l'évaluation en contexte scolaire, et ce, en tenant compte de la différenciation en évaluation (flexibilité, adaptation et modification) pour les élèves en difficulté.

Fondements et concepts de base en évaluation. Orientations et valeurs de la politique québécoise en évaluation des apprentissages. Nature et fonctions de l'évaluation des apprentissages. Les démarches d'évaluation. Régulation des apprentissages dans le contexte d'une approche par compétences. Évaluation des compétences disciplinaires et vérification des connaissances. Cadres d'évaluation et critères d'évaluation. Sanction des études en lien avec les mesures d'adaptation pour l'évaluation des apprentissages. Stratégies, moyens et outils d'évaluation. Jugement professionnel. Bilan des apprentissages. Bulletin scolaire et autres formes de communication aux parents.

Ce cours permet de s'outiller au regard de l'évaluation des compétences et des connaissances, tant sur le plan de la progression que du bilan à effectuer. Établir et maintenir un lien étroit entre les processus d'évaluation et d'apprentissage que requiert l'appropriation de savoirs du domaine de l'évaluation, de même que l'intégration de connaissances qui relèvent de la psychopédagogie et de la didactique. Aussi, la connaissance du PFEQ est essentielle de même qu'un survol d'autres programmes de formation, tels que CAPS ou DEFIS. L'ensemble des ressources mobilisées vise le développement d'un savoir agir de manière appropriée et efficace en évaluation des apprentissages scolaires, et ce, pour tous les élèves avec ou sans difficulté d'apprentissage. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, il favorise de plus, la prise en compte de l'hétérogénéité en lien avec les cours sur l'intervention auprès des élèves ayant des difficultés et sur la gestion de classe. Finalement, ce cours participe au développement d'une capacité à réguler le processus d'enseignement et surtout à faciliter la régulation des apprentissages des élèves tel que mis en exercice au stage III.

Compétence principale visée :

- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire à ce cours.

EAR1002 Didactique de l'art dramatique au primaire

Développer chez les futurs enseignants, les capacités d'expression se rattachant à l'art dramatique. Les rendre capables de favoriser chez l'enfant, l'apprentissage du langage dramatique comme moyen d'expression et de communication.

Expériences diversifiées de mise en action dans des formes verbales et non verbales. Initiation aux techniques d'expression non verbales; le geste et le mime. Étude des objectifs et de la démarche pédagogique proposés par le programme d'art dramatique de l'école primaire. Planification d'activités pédagogiques pertinentes : préparation d'un spectacle de marionnette; mise en scène d'un conte.

EAR1027 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire

Développer les compétences de l'étudiant à concevoir, animer et évaluer des situations d'apprentissage en arts plastiques et médiatiques adaptées à l'évolution de l'enfant du primaire dans la construction de son image et structurées en fonction des paramètres du Programme de formation de l'école québécoise.

Étude approfondie du volet Arts plastiques inclus dans le Programme de formation de l'école québécoise du MELS. Réalisation et expérimentation de situations d'apprentissage ancrées dans l'esprit de la réforme scolaire (de la conception à l'évaluation); appropriation et utilisation judicieuse du langage spécifique aux arts. Étude et application des paramètres de l'analyse réflexive et du portfolio tant comme outils de formation que comme outils d'évaluation.

EEI1016 Gestion du groupe-classe au préscolaire et au primaire

Les principaux modèles et approches théoriques en gestion de classe et perspectives critiques. L'instauration d'un climat de classe participatif, responsabilisant, sécurisant et inclusif.

Le développement d'une relation éducative de qualité avec les élèves et de relations positives au sein du groupe classe. L'exercice de l'autorité éducative. L'établissement d'attentes, de routines et de procédures claires. L'organisation spatiale, temporelle et matérielle de la classe en fonction des besoins diversifiés des élèves.

L'influence de la qualité des pratiques éducatives et d'enseignement sur l'attention et intégration de la gestion de classe à la planification des processus de développement et d'apprentissage. Les théories de la motivation et de l'engagement permettant de soutenir l'adoption de comportements responsables.

Dans une logique préventive et universelle, les principes qui favorisent le respect des règles et des procédures ainsi que les interventions individuelles et de groupe pour instaurer et maintenir un climat de classe propice aux apprentissages. Les différentes fonctions des comportements et les interventions individuelles et de groupe face aux écarts de conduite mineurs. Perspectives critiques sur le recours aux systèmes d'émulation, aux pratiques punitives et à la suspension scolaire.

Compétences principales :

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

CP13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

EEI1032 Médiation pédagogique en adaptation scolaire (EEI1020 ou PED1024)

Ce cours vise à appliquer les principes de médiation pédagogique en adaptation scolaire auprès d'élèves présentant des besoins particuliers.

S'approprier des concepts liés au processus d'apprentissage, au traitement de l'information, au transfert et à la généralisation des apprentissages.

Analyser des productions d'élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage, mener des observations permettant de suivre la progression de ses apprentissages et analyser ses forces et ses difficultés. Mettre en parallèle, la capacité de l'élève à mobiliser des compétences en contexte et les connaissances, habiletés et stratégies nécessitées par la mise en oeuvre de cette compétence.

Mettre en pratique des principes de médiation pédagogique auprès d'élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage. Soutenir l'élève et l'aider à s'engager dans ses apprentissages en s'appuyant sur ses connaissances, habiletés et ses stratégies.

Traitement de l'information; nature et fonction de la médiation; abstraction, transfert et généralisation des apprentissages; interventions auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage.

EEI1069 Pratiques préventives auprès des enfants de 4 et 5 ans à risque

Ce cours a pour objectif de sensibiliser l'étudiant à l'intervention précoce auprès des enfants de 4 et 5 ans. D'une part, il vise à outiller l'étudiant à identifier les facteurs de risque et de protection quant au développement global et à la réussite éducative des enfants du préscolaire. D'autre part, il cherche à soutenir l'étudiant dans la mise en oeuvre de pratiques préventives auprès des enfants de 4 et 5 ans à risque ou en difficulté. Des outils spécifiques à la clientèle préscolaire sont présentés.

EEI1078 Intervention : difficultés sociales, émotionnelles et comportementales (2 crédits) (EEI1016)

Principes et cadre d'intervention concernant les troubles et difficultés sociales, émotionnelles et comportementales au préscolaire et au primaire. Définitions et manifestations comportementales extériorisées et intériorisées.

Compréhension de la démarche d'observation systématique et d'évaluation fonctionnelle des comportements mobilisées en contexte scolaire.

La prévention et l'intervention en matière de violence et d'intimidation à l'école. La mise en oeuvre du plan d'intervention autodéterminé. Les différentes approches et les outils soutenant la modification comportementale. Le soutien au développement des compétences socio-émotionnelles et les interventions cognitivo-comportementales soutenant la régulation et l'hétérorégulation émotionnelle et comportementale. L'intervention en situation de crise et son cadre éthique et légal. La collaboration interprofessionnelle.

Ce cours s'inscrit dans le prolongement du cours sur la gestion du groupe-classe au préscolaire et au primaire.

Compétences principales :

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

CP13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

EEI1079 Intervention auprès des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage à l'éco (EEI1016)

Planifier, enseigner et intervenir efficacement auprès des élèves à risque de décrochage scolaire et à ceux qui présentent des difficultés à apprendre à l'école, qu'ils aient ou non reçu un diagnostic. Interventions de niveau 2 en référence au modèle Réponse à l'intervention.

Connaissance des facteurs de risque et de protection chez l'élève de présenter des difficultés à apprendre et des troubles d'apprentissage; des politiques ministérielles à l'égard des élèves à risque et présentant des difficultés à apprendre; des différents diagnostics susceptibles d'être posés chez les élèves du primaire et du secondaire qui présentent des difficultés à apprendre; des rôles des divers acteurs qui interviennent auprès de ces élèves; des stratégies d'enseignement susceptibles de prévenir les difficultés d'apprentissage.

Compréhension de l'impact de vulnérabilités personnelles, familiales, sociales et liées au contexte éducatif de l'élève sur son cheminement scolaire et sur son processus d'apprentissage à partir de perspectives sociales, émotionnelles et neuropsychologique : fonctions cognitives, fonctionnement de la mémoire, fonctions exécutives, capacités attentionnelles. Identification et compréhension des besoins particuliers, notamment des besoins éducatifs, de certains élèves. Compréhension de l'impact du rôle de la personne enseignante sur le bien-être des élèves qui présentent des difficultés à apprendre; des rapports d'évaluation rédigés par divers professionnels gravitant autour des élèves à risque ou en difficulté; du rôle essentiel de la collaboration avec la famille et l'équipe éducative pour soutenir la réussite éducative de l'élève.

Dépistage des élèves qui présentent des signes de difficulté ou des retards d'apprentissage afin de mettre en branle un plan d'aide ou d'intervention. Planification de situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte des besoins particuliers de ces élèves. Analyse d'erreurs et élaboration d'interventions de niveau 2 du modèle RAI. Prise en compte dans son enseignement des recommandations faites par les divers professionnels entourant les élèves qui manifestent des difficultés à apprendre. Analyse critique de son attitude, de ses propos et de ses pratiques sur le développement cognitif, social et émotionnel de l'élève.

Ce cours permet de s'approprier et de mettre en place des stratégies d'enseignement et d'intervention qui répondent aux besoins particuliers de ces élèves et de comprendre les enjeux liés à l'échec scolaire, notamment sa médicalisation, ainsi que ceux relatifs au redoublement. Ce cours est en étroite relation avec les cours portant sur la gestion de classe et les cours de didactique qui traitent également des difficultés rencontrées par les élèves. De plus, il entretient un lien avec le cours d'évaluation des apprentissages qui traite de flexibilité, d'adaptation et de modification en contexte évaluatif. Il prépare au stage IV.

Compétences principales :

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des centres des services scolaires et des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes; école autochtone d'hier à aujourd'hui.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- S'impliquer activement au sein de l'équipe-école (CP9)
- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13)

PDG1030 Laboratoire d'initiation à l'intervention éducative

Ce cours s'inscrit dans une visée de développement professionnel continu. Il donne la possibilité à la personne étudiante d'expérimenter des situations d'enseignement-apprentissage par l'entremise du microenseignement et de porter un regard critique sur le développement de sa compétence à communiquer oralement. Ce cours permet de développer, d'une part, la capacité à mobiliser des repères théoriques du domaine de l'éducation dans l'action et, d'autre part, de susciter une analyse et un jugement critique et autocritique face à l'acte d'enseigner. Ultimement, le cours permet d'apprendre à tirer des leçons de l'expérience afin de construire progressivement son propre répertoire de règles et modèles d'action.

Ce cours comporte trois blocs d'apprentissage. Le premier porte sur la communication orale de la personne étudiante en abordant les compétences linguistique, discursive et communicative à l'oral. Le deuxième, quant à lui, est centré sur la planification des apprentissages en abordant la planification à rebours et l'engagement des apprenants. Enfin, le troisième bloc d'apprentissage traite de la création des conditions propices à l'apprentissage. Il est question du climat de classe, du contrat d'apprentissage et des postures de médiation. Chacun de ces blocs est suivi d'une prise de parole ou d'un microenseignement, puis de l'élaboration d'un écrit réflexif qui permet aux étudiants de faire des liens entre la théorie et la pratique. Les blocs d'apprentissage sont cumulatifs et la progression est spiralaire.

Dans le cadre de ce cours, les apprentissages sont soutenus par la rétroaction par les pairs et l'évaluation continue pour apprendre, ainsi que par l'autoscopie et l'analyse réflexive.

Compétences professionnelles visées :

- CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement
- CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
- CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
- CP6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe
- CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre
- CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

PDG1040 Éthique professionnelle en enseignement (2 crédits)

S'initier aux valeurs fondamentales promues dans la profession enseignante. Amorcer le développement de sa posture éthique professionnelle et de son agir éthique.

Concepts de base liés à l'éthique professionnelle. Connaissance et fonction du cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante. Analyses de situations concrètes avec enjeux éthiques rencontrées dans les milieux d'enseignement (Exemple : citer les droits d'auteurs, avoir une conduite respectueuse au regard de l'utilisation du numérique, etc.) Processus de résolution et de délibération éthique. Enjeux éthiques liés au rapport aux savoirs et au rapport à l'autre (élèves, parents, collègues, institution et communauté).

Ce cours incite à la mobilisation d'un regard critique et contribue à accroître la capacité à justifier des décisions afin d'accompagner d'une manière appropriée et équitable les élèves, ainsi qu'à la capacité à démontrer une prise en compte et une ouverture à la diversité sous toutes ses formes (entre autres la culture autochtone).

Compétence principale visée :

- Agir en accord avec les principes éthiques de la profession (CP13).

PDG1041 Fondements des sciences humaines au préscolaire et au primaire (2 crédits)

Actualiser ses connaissances et s'appropriier les objets de savoirs en sciences humaines. Porter un regard critique à l'égard des contextes de production des savoirs en histoire et en géographie, ainsi que leurs retombées sur le développement des élèves. Acquérir une meilleure compréhension du rôle d'éducation à la citoyenneté. Développer les habiletés intellectuelles et techniques nécessaires à l'enseignement des sciences humaines. Adopter une attitude positive à l'égard de ces disciplines.

Fondements épistémologiques de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté. Concept de culture, au sens où l'entend l'UNESCO. Programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y occupent les sciences humaines au préscolaire et au primaire : structure, compétences et savoirs essentiels. Notions et réseaux conceptuels relatifs au temps, à l'espace, à la société, à l'analyse et à la comparaison des diverses sociétés et territoires. Démarche d'apprentissage, outils et techniques relatifs à l'histoire et à la géographie.

Ce cours procure à la personne étudiante des assises à la conception didactique en sciences humaines au préscolaire et au primaire. Certains schèmes conceptuels sur l'apprentissage et le développement cognitif abordés dans le cours Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques sont repris dans le contexte spécifique des sciences humaines.

Compétence visée :

- CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

PDG1043 Interventions en pédagogies de projet

S'approprier les fondements des pédagogies de projet qui prennent source dans le mouvement de l'éducation nouvelle, la diversité des modèles de pédagogies de projet, leurs attributs essentiels ainsi que leurs finalités.

Développer une compréhension du travail de planification et de pilotage de la personne enseignante dans le contexte de mise en œuvre d'une démarche en pédagogies de projet au préscolaire ou au primaire. À travers cette mise en œuvre, saisir le potentiel des pédagogies de projet pour le développement des compétences transversales et d'une communauté d'apprentissage au sein d'un groupe-classe ainsi que pour l'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage complexes, authentiques, signifiantes, coopératives, différenciées et qui permettent l'exploitation d'une diversité de stratégies d'enseignement issues de différents courants pédagogiques. Toujours à travers cette mise en œuvre, réfléchir aux représentations subjectives sur l'enseignement et l'apprentissage qui peuvent entraver la légitimité des pédagogies de projet.

Compétences principales visées :

- CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
- CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
- CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

PDG1054 Approche curriculaire et Programme de formation de l'école québécoise

Développer une compréhension des approches curriculaires et de celles qui ont mené à l'élaboration du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Interroger et situer ses représentations de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des approches curriculaires, des orientations ministérielles et du triangle pédagogique.

Comprendre les orientations générales de la formation initiale des personnes enseignantes, dont le Référentiel des compétences professionnelles. Explorer les contextes sociaux, culturels, économiques et politiques ayant conduit à l'élaboration des réformes curriculaires au Québec, et en saisir les éléments de rupture et de continuité. Comprendre la vision de l'apprentissage qui sous-tend le PFEQ et ses documents afférents (progressions des apprentissages et cadres d'évaluation) en explorant leurs composantes et leurs implications éducatives en termes de choix pédagogiques.

Développer une première représentation des composantes d'une situation d'enseignement-apprentissage qui prend en compte les éléments du PFEQ et ses documents afférents.

Compétences principales visées :

- CP1 : Agir en tant que médiatrice et médiateur d'éléments de culture
- CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

Compétences secondaires visées :

- CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement
- CP4 : Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage

PDG1075 Fondements à l'enseignement du français langue d'enseignement

Accroître les connaissances des personnes étudiantes à l'égard des fondements de l'enseignement du français au primaire; accroître la maîtrise du métalangage de la discipline; familiariser avec les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du primaire.

Les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du primaire; la grammaire traditionnelle et les raisons de

son échec; l'enseignement de la grammaire rénovée au primaire; la transposition didactique des concepts grammaticaux suivants : la phrase de base; les manipulations syntaxiques; les groupes syntaxiques; les classes de mots; les types et les formes de phrases; les principales fonctions syntaxiques; la pronominalisation des compléments de verbe; le système des accords; la conjugaison; le lexique.

Compétences principales visées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

PDG1076 Fondements à l'enseignement des mathématiques

S'initier à l'histoire des idées et à la construction des connaissances mathématiques afin d'identifier les éléments qui constituent l'objet d'enseignement et de culture. Développer une vision élaborée des mathématiques en tant qu'objet d'enseignement et d'apprentissage qui témoigne d'une intégration des perspectives historique, épistémologique, sociale et didactique.

Ce premier cours relatif à la didactique des mathématiques vise à dégager les buts recherchés par l'enseignement des objets de savoir mathématiques à l'éducation préscolaire, au primaire et au premier cycle du secondaire. Il s'agit donc d'un cours de fondements à l'enseignement des mathématiques plutôt qu'un cours de maîtrise des contenus.

Nature des mathématiques et des besoins, obstacles et erreurs qui ont marqué l'histoire de la construction des connaissances en mathématiques propres à l'éducation préscolaire, au primaire et au premier cycle du secondaire. Importance de la notion de problème et des rôles de l'activité de résolution de problèmes dans l'évolution des connaissances en mathématiques et dans l'apprentissage individuel selon des perspectives épistémologique et sociale. Etude du développement des formes de pensée mathématique (pensées arithmétique, algébrique, géométrique, métrique, statistique, probabiliste, etc.). Conditions pédagogiques susceptibles de mettre en œuvre une activité mathématique constructive chez l'élève du préscolaire et du primaire.

Ce cours met les bases pour les cours de didactique et est en lien avec les cours de première année portant sur le développement cognitif, l'apprentissage et les stratégies pédagogiques et les fondements à l'enseignement de la langue maternelle.

Compétences principales visées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

PDG1079 Approche culturelle de l'enseignement

Développer la compétence culturelle du futur enseignant, c'est-à-dire : développer la sensibilité, la curiosité, l'ouverture d'esprit, la capacité d'apprécier et la créativité du futur enseignant en lien avec la mission d'héritier, de critique et d'interprète d'objets de savoirs et de culture, formulée dans le document Formation à l'enseignement. Développer une pratique d'exploration culturelle. Constituer des projets d'intervention éducative interdisciplinaire recourant notamment aux ressources du milieu communautaire et culturel, sur le plan des arts (arts visuels, danse, musique, théâtre), de la littérature et du patrimoine.

Prise en compte des énoncés ministériels concernant l'approche culturelle de l'enseignement formulée dans le document La formation à l'enseignement : les orientations, les compétences professionnelles ; concepts de culture et du passeur culturel. Réflexion sur le lien culture-éducation, selon différentes perspectives théoriques. Examen de différentes pratiques pédagogiques intégrant des ressources communautaires et culturelles. Analyse et critique des offres culturelles et éducatives à la lumière des visées du PFEQ. Participation à différentes manifestations communautaires et culturelles selon les possibilités offertes à Trois-Rivières, ville d'histoire et de culture, ainsi que dans la région Mauricie-Bois-Francs. Développement de partenariats de proximité avec le milieu communautaire et culturel, sur le plan des arts (arts visuels, danse, musique et théâtre), de la littérature et du patrimoine. Élaboration de projets interdisciplinaires d'intervention éducative. Sensibiliser à la microculture des élèves.

Ce cours est également en lien avec tous les cours de didactique et le cours Activités et projets pédagogiques au préscolaire et le cours Eveil à l'expression artistique au préscolaire et au primaire.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

PDG1088 Éducation et phénomènes sociaux contemporains

À partir d'une approche socio-historique, ce cours a pour visée première de permettre aux personnes étudiantes de développer une vision sociologique des phénomènes éducatifs. Pour ce faire, il explicite ce qu'est une approche sociologique à travers un bref

historique de la discipline en général et de la sociologie de l'éducation en particulier, l'étude de certains auteurs majeurs, la présentation de recherches exemplaires et l'analyse de concepts phares. Cela étant fait, le cours identifie les principaux phénomènes éducatifs contemporains et en fait ressortir les dimensions sociales. La personne étudiante est alors amenée à développer une vision sociologique approfondie de certains de ces phénomènes éducatifs. De la sorte, il peut développer une compréhension des enjeux et des défis que représentent ces phénomènes éducatifs pour l'ensemble de la société. Enfin, la personne étudiante est invitée à réfléchir aux incidences des questions sociales à la fois pour l'éducation en générale et pour sa pratique professionnelle.

Compétences visées

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

PED1016 Eveil à l'expression artistique au préscolaire et au primaire

Dans le cadre de ce cours, en se référant au programme-cycle de l'éducation préscolaire et au Programme de formation de l'école québécoise, la personne étudiante identifie les différentes compétences à développer en musique, en danse, en arts plastiques et en art dramatique à l'éducation préscolaire, primaire et secondaire.

Il expérimente différentes activités d'éveil à l'expression artistique et en discute avec ses pairs. Il planifie, met en œuvre et évalue des situations de développement, d'enseignement et d'apprentissage qui permettent à l'enfant d'âge préscolaire et/ou à l'élève de développer et d'exprimer sa créativité. Il développe une meilleure compréhension de son rôle de médiatrice ou de médiateur d'éléments de culture, et propose différents projets de médiation culturelle pouvant être mis en place dans les établissements scolaires, en collaboration avec l'équipe école, la famille et les partenaires de la communauté.

Compétences principales visées :

- C1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
- C3 Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
- C4 Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
- C5 Évaluer les apprentissages
- C8 Soutenir le plaisir d'apprendre
- C9 S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
- C10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

PED1022 Collaboration école, familles et communautés

Reconnaître que le rôle social de l'école se construit notamment à travers les relations avec les familles et les membres de la communauté. Soutenir le développement d'une représentation complexe des élèves, des familles et des communautés minorisées.

Différents termes et concepts pour appréhender la diversité sociale selon des approches constructiviste, inclusive, anti-oppressive et décoloniale. Les concepts d'inégalités sociales en éducation, de processus d'exclusion, dont le racisme et le sexisme en contexte scolaire; les divers modèles de collaboration ÉFC; les réalités et expériences des familles, notamment celles qui sont considérées "à distance" de l'école (exemple: milieux défavorisés, les familles immigrantes/racisées, les communautés autochtones, les familles monoparentales, LGBTQ+). Analyse des débats sociaux entourant les inégalités éducatives, concernant notamment les choix éducatifs alternatifs, la prise en compte de la diversité à l'école et la légitimation des appartenances multiples, savoirs, langues et cultures minorisés au sein de l'espace scolaire.

Le cours vise à amener les futurs enseignants.e.s à inclure les perspectives autochtones dans la pratique enseignante et dans l'établissement de relations dans et en dehors de l'école afin de reconnaître l'interdépendance des acteurs éducatifs et de tendre vers une école au service de la communauté. En proposant une approche réflexive, il amène les futur.e.s enseignant.e.s à déconstruire le regard normatif de l'école sur les familles et les communautés.

Compétences principales visées :

- Compétence 10 Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté (ancienne 9)
- Compétence 13 Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

PED1024 Stage II : Attitudes professionnelles et interventions didactiques (PED1047; PRS1012)

Prendre sa place au sein de la vie d'une classe en assumant plusieurs des différentes tâches d'une personne enseignante du préscolaire ou du primaire. Intégrer théorie et pratique par l'expérimentation et l'analyse d'activités d'enseignement.

Séminaires pré et poststages : réflexions sur les conditions de l'intégration des savoirs au sein d'une activité d'enseignement. Conception, planification et expérimentation d'activités d'enseignement qui intègrent les contenus didactiques ou les activités d'éveil abordées durant la formation.

Stage dans le milieu scolaire : observation initiale de la vie quotidienne de la classe et prise de conscience des modalités de fonctionnement de la personne enseignante associée. Observation des conduites des élèves en situation d'apprentissage. Participation aux activités et aux tâches placées sous la responsabilité de l'enseignant. Planifications et prise en charge de la classe.

Ce cours lié à l'exercice de la profession est dans la suite logique des cours suivis en première et deuxième années. Il permet la conception de planifications de situations d'enseignement-apprentissage au préscolaire ou au primaire.

Compétences visées :

- CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
- CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement
- CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
- CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
- CP5 : Évaluer les apprentissages
- CP6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe
- CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
- CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre
- CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
- CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs
- CP13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

PED1036 Culture, langue et littératie en contexte autochtone

Réfléchir sur la littératie en tant que processus social et cognitif, connaître son émergence historique et identifier les défis que pose son appropriation en contexte éducatif autochtone et autres milieux sociaux présentant des caractéristiques similaires. Les sociétés orales et les sociétés de l'écrit; justification et limites de cette distinction. Caractéristiques cognitives de l'oralité et de la scripturalité. Culture populaire et culture savante. Evolution historique de la littératie.

Le monde autochtone et l'Occident : enculturation, acculturation et aliénation culturelle. L'écriture des langues autochtones. L'épisode des pensionnats. Le développement des systèmes scolaires autochtones; langue, culture dans les programmes scolaires autochtones. Similitudes et différences socioculturelles entre les populations autochtones, immigrantes et les milieux dits « populaires ». Les divers aspects et niveaux de littératie et leur traduction en termes d'objectifs éducatifs. Le contexte social de la littératie et l'institution scolaire; le phénomène du décrochage.

Remarque : Ce cours peut s'avérer pertinent pour quiconque, éducateur ou autre, appelé à travailler en milieu autochtone et, façon générale, pour les éducateurs en milieu interculturel ou socialement défavorisé, autochtone ou non.

PED1038 Jeu et psychomotricité

Amener l'étudiant à mieux comprendre le développement psychomoteur de l'enfant et outiller l'étudiant pour exercer des choix pédagogiques (en lien avec le jeu) afin de favoriser le développement moteur des enfants d'âge préscolaire.

Ce cours approfondit les différents aspects du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans : aspects cognitifs et affectifs ; déterminants du développement moteur ; étapes de développement et comportements moteurs fondamentaux ; schéma corporel ; latéralité ; stabilisation/équilibre. La place du jeu dans le développement global de l'enfant de 0 à 6 ans : activités motrices ludiques, environnement naturel et dimension écologique. Le choix, la planification et la réalisation d'activités selon le groupe d'âge et les stades de développement moteur.

PED1044 La musique au service de l'enseignement

Note : Il n'est pas nécessaire d'avoir un bagage musical poussé pour s'inscrire à ce cours. Néanmoins, l'étudiant doit avoir fait un minimum de 6 crédits en didactique.

Objectifs

Ce cours vise à développer des compétences à concevoir des séquences d'enseignement-apprentissage dans une discipline au programme (français, mathématiques, arts, éducation physique, sciences, etc.) en y incluant des éléments de la discipline musique; analyser certains savoirs essentiels propres à l'enseignement de la musique; créer des liens entre la discipline musique et les autres

disciplines du PFEQ (français, langue d'enseignement, mathématiques, arts, sciences, éducation physique, etc.); expérimenter et analyser plusieurs activités musicales afin d'en déterminer les objectifs et les retombées sur les plans des apprentissages, du développement des compétences, de la motivation et du développement global des apprenants.

Contenu

Ateliers pratiques pour intégrer certaines notions musicales se trouvant dans le PFEQ; approche expérientielle impliquant la musique et permettant des apprentissages variés dans plusieurs disciplines et combinant la musique et le mouvement (danse) afin d'en dégager les retombées sur le développement des apprenants; intégration des savoirs essentiels de la musique à son enseignement des autres disciplines du PFEQ; planification et pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage ou d'interventions individualisées dans une discipline du programme de formation en y intégrant des éléments de la discipline musique; création de matériel pédagogique original; analyse critique d'activités interdisciplinaires (musique et autres disciplines) : avantages et inconvénients selon une liste de critères, étude de la structure; étude des liens entre musique, motivation et apprentissage des autres disciplines; étude des retombées de l'apprentissage musical et des données issues de la recherche sur le développement de l'élève dans une perspective globale (motivation, développement cognitif, psychomotricité, langage oral et écrit, etc.); exploration des principales approches pédagogiques associées à la musique en milieu scolaire, dont l'approche Orff-Schulwerk, étude de la contribution de la musique en lien avec les concepts de différenciation pédagogique (diversification de l'enseignement), d'évaluation des apprentissages et d'inclusion scolaire.

PED1045 Les fonctions exécutives et développement global chez les enfants de 4 et 5 ans

Ce cours permet de comprendre les différentes fonctions exécutives (mémoire de travail, contrôle inhibiteur, planification et flexibilité cognitive) présentes chez les enfants du préscolaire 4 ans et 5 ans. Il traite également de la mise en pratique de celles-ci lors de situation de jeu dans un but de développement global de l'enfant. Il permet aussi l'observation des manifestations liées au développement des fonctions exécutives pour soutenir le développement global de l'enfant. Il propose de mieux comprendre leur apport dans le jeu de l'enfant ainsi que l'importance du questionnement et de l'étayage comme soutien au développement de celles-ci.

PED1047 Stage 1 : Attitudes professionnelles et immersion dans le milieu scolaire (2 crédits) (PDG1030)

Prendre conscience des enjeux d'une formation professionnelle à l'enseignement, de la complexité du rôle de la personne enseignante au primaire et consolider son choix de carrière. Prendre conscience des attitudes professionnelles requises.

Stage dans le milieu scolaire : Observation de situations d'enseignement-apprentissage. Attitudes professionnelles. Se familiariser avec la vie d'une classe. Animation d'une activité de présentation. Enseignement et gestion de la classe. Prise en charge de périodes et de demi-journées.

Séminaires pré et poststages : Réflexion sur ses attitudes professionnelles, sa propre capacité d'entrer en relation avec un groupe d'élèves, sa capacité à gérer un groupe-classe, à planifier et de mettre en œuvre de courtes périodes d'enseignement qui donnent aux élèves le goût d'apprendre. Planification d'activités d'enseignement qui requièrent le transfert des apprentissages faits préalablement dans les cours universitaires (Laboratoire d'initiation à l'intervention pédagogique, communication et didactique, gestion du groupe-classe, etc.).

Compétences évaluées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

CP13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

PED1048 Intervenir en vue d'une éducation inclusive et de la différenciation pédagogique (EEI1016; EEI1079)

Amener la personne étudiante à connaître et comprendre l'éducation inclusive en explorant ses fondements, ses valeurs et ses finalités. En accord avec ces prémisses, amener la personne étudiante à connaître et comprendre les sens que peuvent prendre la différenciation pédagogique et d'autres approches compatibles, comme celle de la conception universelle des apprentissages et celle associée au modèle de réponse à l'intervention. Sachant qu'une véritable inclusion concerne tous les élèves et non pas un groupe particulier, amener la personne étudiante à prendre conscience du regard qu'elle pose sur les élèves et les difficultés, et à développer sa capacité à interpréter les besoins qui peuvent se vivre dans la rencontre entre les élèves et les situations d'enseignement-apprentissage (SEA) pensées pour eux.

Développer sa compétence à planifier l'enseignement et l'apprentissage dans une logique collective, mais de manière à ce que l'apprentissage soit fécond pour tous en fonction des forces, des préférences et des intérêts, en intégrant signifiante et flexibilité, et tout en prévoyant des espace-temps pour offrir du soutien personnalisé répondant aux besoins qui se manifestent dans l'action. Développer ses capacités à exploiter des stratégies d'enseignement faisant appel à la coopération et à l'entraide entre les élèves, en intervenant de façon à créer une communauté d'apprentissage en classe où l'on reconnaît, l'on valorise et l'on tire parti de la diversité en tant que phénomène légitime et naturel. Amener la personne étudiante à développer ses capacités à anticiper des obstacles à l'apprentissage et à la participation que pourraient rencontrer les élèves en situation, et à

identifier des modalités pédagogiques et didactiques permettant de les éviter ou de les surmonter. Donner l'occasion d'apprendre à inclure dans sa réflexion les mesures spécifiques précisées dans les plans d'intervention et les plans d'aide à l'apprentissage. Préparation d'activités et de courtes SEA. Expérimentation en laboratoire de micro-enseignement. Prise de conscience de sa compétence à prendre en compte la diversité en situation. Autoscopie, autoévaluation et évaluation par les pairs.

Compétences visées

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

PED1049 Stage III : Interventions pédagogiques (4 crédits) (PED1024)

Assumer une prise en charge significative de la classe et en mesurer les exigences. Prise en compte de l'hétérogénéité du groupe classe tant dans les planifications que dans les interventions.

Séminaires avant, pendant et après le stage : Conception et planification d'interventions pédagogiques qui intègrent tout à la fois les dimensions didactiques et pédagogiques. Analyse critique des interventions pédagogiques en fonction des apprentissages réalisés par les élèves, notamment des élèves à risque et de ceux qui présentent des défis sur le plan des apprentissages et des comportements.

Stage dans le milieu scolaire : Prise en charge progressive du groupe-classe et mise en œuvre des principes de gestion en fonction des dynamiques particulières. Planifications anticipant des obstacles et présentant des défis pour l'ensemble des élèves. Évaluation des apprentissages des élèves.

Ce stage de 8 semaines, permettant l'exercice de la profession, est dans la suite logique des cours centrés sur la médiation entre les savoirs et les élèves.

Compétences visées

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

CP6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

CP9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

CP10 : Collaborer avec les parents et les partenaires de la communauté

CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs

CP13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Ce cours est lié à un règlement pédagogique particulier au programme (7990, 2529 ou 6569).

PED1050 Stage IV : Internat à l'école primaire (9 crédits) (PED1049)

Concevoir des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation qui prennent en compte l'ensemble des disciplines scolaires, qui témoignent d'une planification à long terme des contenus à enseigner tout en tenant compte de l'hétérogénéité des élèves qui composent le groupe-classe et des besoins éducatifs qui y sont associés.

Séminaires avant, pendant et après le stage : Approfondissement des compétences requises pour prendre en charge une classe et favoriser les apprentissages et la réussite éducative chez l'ensemble des élèves. Pratique réflexive orientée sur la complexité des tâches et l'importance des comportements éthiques dans la profession enseignante.

Stage dans le milieu scolaire : Démonstration de l'exercice d'un contrôle efficace sur les diverses situations qui caractérisent la vie scolaire. Conduite d'un groupe d'élèves qui témoigne que le stagiaire assume toutes les responsabilités inhérentes au rôle de titulaire de classe.

Ce cours lié à l'exercice de la profession se veut la synthèse des quatre années de formation professionnelle.

Compétences visées :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

CP6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

CP9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

CP10 : Collaborer avec les parents et les partenaires de la communauté

CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs

CP13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Ce cours est lié à un règlement pédagogique particulier au programme (7990, 2529 ou 6569).

PPG1008 Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant

Acquérir des connaissances sur le développement du langage oral de l'enfant susceptibles d'orienter l'action pédagogique dans la classe.

Notions de langage, langue, parole et communication. Mécanismes physiologiques et étapes de la chaîne de communication. Les théories relatives au développement typique du langage et la manière dont elles la situent par rapport aux autres aspects du développement de l'enfant. L'évolution des composantes phonologique, morphosyntaxique, lexicale, sémantique et pragmatique du langage au sein des processus de développement du langage chez l'enfant jusqu'à l'âge scolaire. Observation et analyse de corpus langagiers d'enfants. Aspects sociolinguistiques et l'incidence de la diversité sociale et linguistique sur le développement du langage.

Ce cours s'inscrit dans les cours visant à connaître les élèves et leur développement typique compte tenu de l'interdépendance des sphères langagière, cognitive et socio-affective dans la compréhension du développement de l'enfant. Il contribue au développement des fondements relatifs à l'enseignement de la langue. Les considérations sur le développement typique abordées dans ce cours seront réinvesties dans les cours sur les difficultés, notamment celles touchant à la parole, au langage et à la communication.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).

PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Le cerveau et les concepts d'apprentissage dans les courants behavioriste, cognitiviste, constructiviste et socioconstructiviste.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en œuvre dans l'apprentissage afin qu'ils puissent fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à concevoir des planifications inclusives qui tiennent compte des processus cognitifs et des caractéristiques des élèves, notamment dans le cadre « des changements nombreux et importants depuis 20 ans » (Réf. 2020).

Compétences principales visées :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

PPG1025 Les neurosciences et l'intervention éducative en services de garde

Présenter ce que les neurosciences apportent à la compréhension du développement et de l'apprentissage chez le jeune enfant. Montrer comment la prise en compte du système nerveux et des connaissances génétiques peut guider l'intervention éducative en services de garde. Les traumatismes et lésions précoces sur le plan neurologique. Les mécanismes autistiques. Les retards développementaux. L'impact des contextes de défavorisation, de négligence et d'abus. Les problématiques infantiles et familiales en lien avec les plans d'intervention. L'action éducative précoce en services de garde. Les enjeux sociaux et sociétaux.

PPG1027 Projet de développement professionnel de fin d'études (PED1049)

Le développement professionnel s'amorçant dès la formation initiale en enseignement, la personne étudiante, après avoir analysé de façon critique le niveau de développement de ses compétences et ses attitudes professionnelles au terme de son stage IV et des cours suivis, est d'abord amenée à identifier ses besoins de formation. Par la suite, elle a à planifier puis à mener à terme un projet de développement professionnel. Le projet en question peut être en lien avec le champ 1, à savoir les compétences spécialisées au cœur du travail enseignant, le champ 2, les compétences à la base du professionnalisme collaboratif, le champ 3, la compétence inhérente au professionnalisme enseignant, aux deux compétences fondatrices ou encore aux deux compétences transversales.

Le cours comporte des séminaires de départ pour soutenir la personne étudiante dans l'identification de son besoin et la planification de son projet de développement professionnel qui inclut notamment un échéancier, l'identification de moyens envisagés pour atteindre l'objectif visé et ceux prévus pour évaluer s'il est effectivement atteint.

Une fois son plan approuvé, la personne étudiante met en œuvre son projet. Elle doit faire preuve d'autonomie tout en étant supervisée par la personne qui dispense le cours. Un séminaire de mi-parcours est prévu afin de favoriser la collaboration entre collègues. À la fin de la session, lors d'un dernier séminaire, la personne étudiante présente son projet de développement professionnel à ses collègues de classe.

Ce cours est donné de manière intensive, une fois le stage IV terminé.

Les compétences visées peuvent être une ou plusieurs des compétences suivantes, selon la nature du projet de la personne étudiante :

CP1 : Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

CP2 : Maîtriser la langue d'enseignement

CP3 : Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP4 : Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage

CP5 : Évaluer les apprentissages

CP6 : Gérer le fonctionnement du groupe-classe

CP7 : Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

CP8 : Soutenir le plaisir d'apprendre

CP9 : S'impliquer activement au sein de l'équipe-école

CP10 : Collaborer avec les parents et les partenaires de la communauté

CP11 : S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs

CP13 : Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

PRS1011 Activités et projets pédagogiques au préscolaire (PRS1012)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer la compétence à planifier et à organiser un environnement éducatif de façon à soutenir le développement global de l'enfant de 4 ans et 5 ans, en accord avec les fondements visés par le programme-cycle de l'éducation préscolaire.

Dans le cadre de ce cours, en se basant sur ses observations et sur sa connaissance du développement de l'enfant, l'étudiant est amené à réfléchir à ses intentions éducatives, puis à piloter des situations de développement et d'apprentissage (routine, transition, jeu et activités) dans différents contextes (en grand groupe, en petits groupes, individuellement). Cette mise en action s'effectue à travers l'interrelation des cinq domaines de développement (physique et moteur, social, affectif, langagier et cognitif).

Compétences principales visées :

- Maîtriser la langue d'enseignement (CP2)
- Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage (CP3)
- Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage (CP4)
- Soutenir le plaisir d'apprendre (CP8)

PRS1012 Fondements de l'éducation préscolaire

Ce cours vise à amener l'étudiant à connaître les fondements historiques, pratiques et pédagogiques sur lesquels s'appuie l'éducation préscolaire (maternelle 4 ans et 5 ans). On y aborde les différentes transitions à l'éducation préscolaire (première transition, transition vers la 1re année) et discute de l'importance de la collaboration entre l'école, la famille et la communauté. Le programme-cycle de l'éducation préscolaire est présenté, permettant à l'étudiant de connaître et de comprendre le mandat, les orientations et les éléments qui le constituent. Le processus de l'intervention éducative ainsi que les contextes dans lesquels cette intervention prend place sont expliqués. Puis, par des activités pratiques, l'étudiant est amené à réfléchir aux éléments à considérer lors de l'aménagement de l'environnement et de l'organisation temporelle à l'éducation préscolaire. Enfin,

le rôle du jeu dans le développement global de l'enfant d'âge préscolaire est souligné et discuté au regard des différentes approches éducatives à l'éducation préscolaire.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture (CP1)
- Maîtriser la langue d'enseignement (CP2)
- Gérer le fonctionnement du groupe-classe (CP6)
- Soutenir le plaisir d'apprendre (CP8)

PRS1013 Jouer et apprendre avec les mots

En considérant le jeu comme un contexte de développement, ce cours permet à l'étudiant de favoriser le développement global de l'enfant, notamment en ce qui concerne le développement langagier.

Différentes stratégies et interventions possibles sont abordées afin de stimuler le développement du langage des enfants. L'émergence de l'écrit, l'utilisation de la littérature jeunesse, le langage oral en milieu francophone et en milieu plurilingue, les situations d'apprentissages issus du jeu et la communication à l'oral et à l'écrit avec les parents sont quelques-uns des thèmes qui sont abordés dans ce cours.

PRS1014 Psychopédagogie et intervention éducative auprès des 4 et 5 ans

Ce cours vise à poser les fondements de l'intervention éducative auprès des enfants de 4 et 5 ans. Dans celle-ci, la psychopédagogie met l'accent sur l'organisation des environnements physique, affectif, cognitif et relationnel en interaction avec le développement global de l'enfant, le jeu et les principes qui sous-tendent l'éducation préscolaire et les programmes qui y sont associés. L'approche psychopédagogique constitue la toile de fond sur laquelle les interventions et les activités d'apprentissage prendront place. Elle repose sur la prise en compte des besoins développementaux de l'enfant, dans tous ses aspects : l'adulte y a un rôle complexe nécessitant de mettre chaque enfant au centre de ses apprentissages.

PRS1015 Jouer et apprendre avec les sciences

Ce cours vise à développer les compétences nécessaires pour favoriser l'intégration de l'éveil à la science chez les enfants de 4 et 5 ans.

Le contexte particulier de l'éducation préscolaire favorise l'intégration de l'éveil à la science à l'intérieur d'une démarche d'éducation relative à l'environnement axée sur l'éveil à soi, l'éveil aux autres et l'éveil à l'environnement. L'apprentissage expérientiel et la démarche de la recherche-action pour la résolution de problème communautaire dans une perspective de développement d'attitudes scientifiques en sont les moteurs à travers des activités ludiques. Toutes les disciplines reliées aux sciences et intéressant les enfants de 4 et 5 ans (incluant la biologie, la chimie, l'astronomie, l'entomologie, l'archéologie, ...) et leurs contextes de mise en pratique sont abordées. Le tout, dans un esprit de recherche de compréhension du monde et de formation de citoyens de demain, de plus en plus conscients de l'impact de leurs comportements et de leurs habitudes de vie sur le monde qui les porte.

PRS1016 Jouer et apprendre avec les mathématiques

Ce cours vise à développer les compétences nécessaires à la mise en place d'environnements éducatifs spécifiques pour développer l'éveil aux mathématiques chez les enfants de 4 et 5 ans.

Les différentes approches utilisant le jeu comme moteur d'apprentissage sont mises de l'avant pour favoriser l'éveil de concepts mathématiques. Les différentes stratégies et interventions de l'éducateur favorisant ces différents aspects sont également abordées ainsi que l'étude des théories du développement et de l'apprentissage logico-mathématiques de l'enfant de 4 à 5 ans.

PRS1017 Soutien au développement global à l'éducation préscolaire (PRS1012; PRS1011)

Ce cours vise à permettre à l'étudiant de comprendre et de mettre en œuvre des interventions soutenant le développement global de l'enfant à l'éducation préscolaire 4 ans et 5 ans dans une approche inclusive qui prend en compte l'unicité de chaque enfant. Les étudiants sont amenés à développer une approche réflexive permettant de faire des liens entre le processus de l'intervention éducative, le soutien émotionnel, organisationnel et à l'apprentissage.

Ce cours permet de comprendre et de mettre en pratique le questionnement et l'étayage comme soutien au développement global de l'enfant. Il permet à l'étudiant de saisir l'importance des rôles occupés par l'adulte dans le jeu et l'impact de ceux-ci sur le développement des différents domaines de développement de l'enfant à l'éducation préscolaire 4 ans et 5 ans.

Ce cours permet également de comprendre comment soutenir le développement des fonctions exécutives chez l'enfant à l'éducation préscolaire 4 ans et 5 ans. Enfin, l'observation du développement de l'enfant est mise en pratique.

Compétences visées :

- Maîtriser la langue d'enseignement (CP2) - Evaluer les apprentissages (CP5) - Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves (CP7)
- Soutenir le plaisir d'apprendre (CP8)

PSD1046 Développement social, émotionnel et sexuel de l'enfant

Tracer le portrait des connaissances actuelles relative à la culture du développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective, dans une perspective de compréhension du continuum de développement de l'élève (de la petite enfance au début de l'âge adulte) en contexte éducatif. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle de la personne professionnelle cultivée quant regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent.e. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les facteurs clés du développement social et émotionnel.

En couvrant le continuum de développement de l'élève le cours vise principalement l'appropriation et la mobilisation des connaissances relatives au(x):

- principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : théories psychodynamiques, anthropologiques, des rôles sociaux, écologiques ;
- défis et étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent selon le continuum développemental de 0 et 18 ans ;
- facteurs intrinsèques (estime de soi, identité et expression de genre, compétences émotionnelles, tempérament, cognition, etc.), extrinsèques (amitiés, climat scolaire, contexte familial, facteurs ethnoculturels (perspectives autochtones), etc.) pouvant influencer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire :
- à l'apport de la relation personne enseignante-élève comme facettes contribuant au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- difficultés liées au développement social et émotionnel (anxiété, difficultés reliées à l'image corporelle et à l'alimentation, dépression, intimidation, consommation massive du numérique, par exemple) et leurs répercussions en contexte éducatif ;
- stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe; à l'éducation à la santé implicite et explicite selon les difficultés rencontrées.

Ce cours soutient la préparation de l'étudiant.e. à intervenir, peu importe le contexte éducatif, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler le contenu théorique entourant le développement social et émotionnel précité, au plan pédagogique. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les difficultés qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

Compétences visées :

- Compétence 1 Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
- Compétence 2 Maîtriser la langue d'enseignement
- Compétence 6 Gérer le fonctionnement du groupe classe
- Compétence 7 Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves

SRE1005 Démarche scientifique et développement professionnel en éducation

S'outiller de manière à pouvoir relier la production des savoirs scientifiques à sa pratique professionnelle, dans une perspective de formation continue, permettant de s'engager dans une démarche autonome, individuelle et collective de développement professionnel. Repérer, comprendre et utiliser les ressources pédagogiques et scientifiques disponibles, et les relier au développement de sa pratique professionnelle. Planifier, entreprendre, collaborer et mener à terme des projets visant l'approfondissement des connaissances sur des aspects cibles de son intervention auprès des élèves.

L'importance de la démarche scientifique quant à l'intervention éducative. Survol historique de la recherche en éducation. Thématiques de recherche actuelles en éducation, au Québec et ailleurs dans le monde. L'impact de la recherche en éducation sur les politiques et les programmes en éducation. Science et reconnaissance professionnelle. Analyse des écrits concernant l'éducation: vulgarisation, reportages, opinions, récits, textes pseudo-scientifiques, textes scientifiques. Structure des écrits scientifiques : articles, livres, vulgarisation. Démarche de production de connaissances scientifiques, les principaux types de recherches en milieu éducatif, notamment l'évaluation de programme, la recherche-action, les études exploratoires et descriptives. Principaux types de cueillette de données auxquelles un enseignant peut-être invité à participer: questionnaire, entretien individuel, entretien de groupe, observation participante, etc. Recherche documentaire : banque de données, outils WEB, stratégies visant des ressources diverses. Critique d'un article scientifique. Aspects déontologiques de la recherche avec des êtres humains.

Les types de savoirs impliqués dans l'acte pédagogique. Identifier ses besoins de savoirs scientifiques au regard de sa pratique professionnelle. Planifier son développement professionnel après la formation initiale. Comprendre une démarche de résolution de

problèmes pratiques qui nécessite de faire appel aux savoirs scientifiques.

Ce cours fait appel aux bilans des différents stages afin d'identifier les besoins de développement spécifiques à chaque étudiant, ainsi qu'à la réflexion amorcée de manière transversale dans les différents cours quant à des problématiques de formation.

Lien avec les autres cours :

Tous les cours de didactique spécifique.

PRS1011 - Activités et projets pédagogiques au préscolaire.

Ce cours optionnel serait un excellent tremplin pour un étudiant désirant poursuivre en maîtrise.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1)
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnelle (CP11).

TCA1001 Fondements des troubles du comportement alimentaire

Le cours s'adresse à tous les étudiants de premier cycle qui s'intéressent directement ou indirectement au continuum des troubles du comportement alimentaire (TCA) ; selon une visée transdisciplinaire et intersectorielle appliquée à l'Éducation à la santé et la Santé.

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances fondamentales approfondies relatives au continuum des attitudes et des comportements dysfonctionnels allant du pôle « fonctionnel » au pôle dysfonctionnel (incluant l'anorexie mentale, la boulimie, le trouble d'accès hyperphagiques, les troubles du comportement alimentaire non spécifiés).

La première section présente l'évolution conceptuelle des TCA : l'approche historique, les définitions, les critères d'évaluation (diagnostic) et les manifestations des TCA. La deuxième section présente les facteurs bio-psycho-sociaux influençant le pronostic des TCA : l'épidémiologie, l'étiologie, les populations à risque, ainsi que les différents facteurs de maintien des TCA. Enfin, la troisième section cible l'intervention (préventive et thérapeutique) en aborde les méthodes de mesure, la prévention primaire et la prévention secondaire et tertiaire.

L'ensemble des connaissances dispensées sont issues des données probantes en Éducation à la santé et en Santé en ciblant les pratiques innovantes. Le contenu de ce cours s'appuie sur des postures épistémologiques à la fois dimensionnelles et catégorielles de type intersectoriel (sciences humaines et sociales et sciences de la santé, numériques).

TLE1030 Mobilisation pédagogique du numérique

Développer la compétence à mobiliser le numérique pour l'enseignement et pour l'apprentissage. Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique (enjeux numériques, réflexion éthique). Développer et mobiliser ses habiletés technologiques (mise à jour des habiletés technologiques, technologies émergentes). Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage (potentiel didactique et pédagogique). Développer et mobiliser sa culture informationnelle (littératie numérique et médiatique, éducation aux médias). Collaborer à l'aide du numérique (environnements collaboratifs, modalités de collaboration). Communiquer à l'aide du numérique (outils numériques de communication, conventions liées à la communication). Produire du contenu avec le numérique (choix réfléchis des outils numériques, recours à différents supports médiatiques, productions multimodales). Mettre à profit le numérique en tant que vecteur d'inclusion et pour répondre à des besoins diversifiés (fonctionnalités d'aide à l'apprentissage). Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation (formation continue). Résoudre une variété de problèmes avec le numérique (représentation du problème, pistes de solution et mobilisation de diverses ressources numériques). Développer sa pensée critique à l'égard du numérique (apports et limites documentés des outils, modèles et théories en technologie éducative, avancées scientifiques). Innover et faire preuve de créativité avec le numérique (projets créatifs, ouverture face à l'innovation).

Le TLE1030 revisite certains contenus vus dans les cours antérieurs, notamment ceux traitant des fondements en éducation et du développement cognitif. Il offre un prolongement aux cours de didactique, à ceux axés sur la gestion de classe de même qu'à ceux tablant sur les difficultés d'apprentissage et sur l'évaluation des apprentissages. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, le TLE1030 favorise la prise en compte de l'hétérogénéité abordée dans ceux portant sur la gestion de classe et sur l'intervention auprès des élèves en difficulté.

Compétence visée :

- CP12 : Mobiliser le numérique : utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.

TLE1044 Mise à jour de ses habiletés technologiques (1 crédit)

Développer et mettre à jour ses habiletés technologiques. S'approprier des outils technologiques (tableau numérique interactif, écran interactif, outils de présentation, traitements de texte, suites bureautiques en ligne, fonctionnalités de la tablette). S'initier à différents outils de partage infonuagiques. Distinguer les différents formats de fichiers. Cibler les principales caractéristiques et fonctionnalités de divers outils technologiques et technologies émergentes. Développer des habitudes de communication professionnelles.

Le TLE1044 se veut une préparation au stage 2 et au cours TLE1030 Mobilisation pédagogique du numérique.